

MARNE ET GONDOIRE

L'actualité de la communauté d'agglomération

HEBDO

N°177 - 24 février 2023

PRÉSIDENT DIXIT



La transition énergétique passe par des décisions et un engagement des élus locaux et une participation des citoyens. Il n'y a pas de solution évidente mais un ensemble d'orientations à suivre et d'investissements à réaliser. Marne et Gondoire prend toute sa part dans ce mouvement vers une France verte.

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



Biodiversité et climat en débat à Rentilly



Gouvernes fait renaître son patrimoine

Biodiversité et climat en débat à Rentilly



Le Conseil national de la refondation, c'est à Rentilly que cela se passe ! Les 14 et 16 janvier, Marne et Gondoire organisait les premiers ateliers en Île-de-France du CNR Climat et biodiversité, lancé le 21 octobre par la Première ministre Élisabeth Borne, dont l'objectif annoncé est de «coconstruire avec les citoyens la planification écologique».

Ouvrant ces deux jours de brainstorming collectif avec Jean-Paul Michel, le sous-préfet François-Claude Plaisant a présenté Marne et Gondoire comme «un territoire pionnier» en matière de transition énergétique, citant son plan Air énergie territorial lancé en 2021 et le Contrat de relance et de transition écologique conclu avec l'État l'année dernière. Le sous-préfet a également salué l'ambition de Marne et Gondoire de devenir un territoire à énergie positive.

Lors de ces deux journées, représentants des organismes publics, des associations et du monde économique ont évoqué leurs initiatives, attentes et propositions. Répartis par tables de six personnes, les participants ont planché le matin sur les forces, faiblesses, atouts et opportunités que présente notre territoire avant de formuler des problématiques pour alimenter le débat et la réflexion d'ensemble de l'après-midi. Le tout animé par le directeur de cabinet de Jean-Paul Michel, Pierre Tebaldini, pendant qu'une professionnelle de la «facilitation graphique»

résumait en dessins tous les propos.

Le mardi était consacré à la biodiversité. 23 cours d'eau, soit 40 kilomètres de berges, irriguent nos communes. La communauté d'agglomération les entretient, crée des zones d'expansion de crue et a demandé par délibération à pouvoir intervenir en domaine privé pour conforter cette politique. Celle-ci s'inscrira bientôt dans un schéma d'aménagement et de gestion des eaux Marne et Beuvronne. Arrêté en novembre, le périmètre du SAGE couvre 4 départements. Présent aux ateliers, Jacques Delporte, président du syndicat intercommunal d'assainissement, porte ce projet dans notre secteur.

Par ailleurs, un recensement des parcelles pouvant être désimpermeabilisées est en cours à Marne et Gondoire pour créer des îlots de fraîcheur et favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Les 200 hectares d'espaces naturels et les 100 kilomètres de chemins communautaires font l'objet d'une gestion écologique.

Le changement climatique était l'enjeu de la journée suivante qui traitait de la transition énergétique. Le mouvement est engagé à Marne et Gondoire dont la dépense énergétique annuelle est de 140 millions d'euros, alimentée principalement par le secteur résidentiel. Service de conseil en rénovation énergétique, permis de louer

et méthanisation des boues d'épuration font partie des actions menées par l'agglomération. Sans oublier le chauffage urbain à partir de biomasse depuis 2021 et de l'incinération des ordures ménagères à partir de 2024. L'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings d'intérêt communautaire est également prévue sur le modèle de ce qui a été réalisé à Disneyland. L'objectif est de produire 240 GWh par an d'énergie renouvelable. Une fois finalisés, les réseaux de chaleur de Lagny / Saint-Thibault et Bussy-Saint-Georges en assureront déjà un tiers (77GWh par an).

Parmi les propos revenant le plus lors de la discussion, figurent la complexité des normes et des comportements et leurs contradictions. Avec une interrogation majeure : comment intéresser davantage le public à la protection de l'environnement ? «Les actions de sensibilisation attirent les gens qui y sont déjà sensibles. D'ailleurs, nous sommes ici entre gens intéressés au sujet», note un participant. «On voit bien que c'est l'argument économique, avec l'envolée des prix, qui a déclenché l'effort de sobriété énergétique», dit un autre. «Dès 2001, nous avons adopté une charte environnementale dans nos zones d'activité, expose Thi Lan Phan, adjoint au maire de Collégien. Je me souviens d'une société dont les salariés ne voulaient pas venir à Collégien. Une fois installés, ils appréciaient de pouvoir prendre le petit-déjeuner dehors...» «Finalement, ce qui compte c'est de faire aimer la nature : on ne devrait pas avoir à trouver des arguments pour la biodiversité, estime Oliver Colaisseau. Quand j'étais petit, j'observais les petites bêtes. Aujourd'hui, on vit en ville, les enfants voient moins la nature.» Le maire de Chanteloup se méfie néanmoins des raccourcis : «Moins urbaniser, oui. Mais la biodiversité est-elle moins développée dans les jardins du lotissement où j'habite qu'elle ne l'était dans le champ mono-



culture sur lequel il a été construit ?» Directeur du conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France, Christophe Parisot invite d'ailleurs à peser mûrement les conséquences de nos interventions : «importer des essences lointaines pour faire face au changement climatique, c'est jouer aux apprentis sorciers avec la nature. Privilégions les espèces locales qui s'adaptent le mieux à la chaleur, c'est-à-dire celles à large spectre de répartition et présentes également plus au sud.»

La conversation a aussi été l'occasion de mieux se connaître. Ainsi le Cerema et l'Ademe, deux organismes publics qui appuient les collectivités dans leur transition écologique, ont dialogué avec les élus dont l'adjoint au maire de Bussy-Saint-Martin, Alain Galpin, qui a pu apporter également son expertise professionnelle des énergies renouvelables dans le bâtiment.

Car c'est bien au niveau local, que les choses se jouent, comme l'a rappelé Jean-Paul Michel en conclusion de ces deux journées : «Le territoire intercommunal est la bonne échelle pour concourir aux objectifs nationaux et européens. Marne et Gondoire met en œuvre des actions d'intérêt général de manière rapide et concrète pour répondre aux objectifs de l'État. Nous allons continuer. Nous avons la capacité de le faire et nous n'allons pas nous en priver». Le compte-rendu de ces ateliers sera remis au ministère chargé de la transition écologique.

Gouvernes fait renaître son patrimoine

La commune a achevé en janvier la restauration de la salle des Catéchismes. Une opération minutieuse qui redonne à ce qui était devenu un simple local d'entreposage son éclat d'antan.



Groupement A.-C. Hauduroy, L. Froidevaux, A. Graczyk, C. Monnoyeur, C. Salmon, L. Tranchino, G. Bernard, M. Billard, M. Duroux.

Un élément de plus au riche patrimoine de Marne et Gondoire. Durant 3 mois, les peintures murales de l'abbé Jouy ont été entièrement restaurées dans la salle en voûte à croisée d'ogives, attenante à l'église du 11^e siècle de Gouvernes (inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 2009). La conservatrice-restauratrice d'œuvres peintes Anne-Claire Hauduroy, dont le groupement a achevé cette restauration le 9 janvier, et le président de l'association du Patrimoine de Gouvernes, Yves Mosser, donnaient une conférence à ce sujet le 16 février à Lagny. Un rendez-vous qui faisait partie du cycle *Traces du passé*, organisé par le musée intercommunal.

C'est au 19^e siècle que la salle dite «des Catéchismes» (dénomination retrouvée dans un écrit de 1904) a été édifiée. Les bancs de cette petite chapelle apparaissent encore sur l'aplats bleu en pied de l'un des murs, là où la lumière en a découpé les profils au fil du temps. Une trace de l'histoire de la commune que la restauration a préservée. Les parties où la peinture a complètement disparu ont également été restituées un demi-ton plus clair que les teintes d'origine, une bonne pratique demandée par la Direction régionale des affaires culturelles et l'architecte du Patrimoine. «Cela ne se voit pas, à moins de vraiment l'observer» précise Anne-Claire Hauduroy. Pour repeindre entièrement les lacunes de la frise qui ceint le mur ouest à

mi-hauteur, il a fallu réaliser un très grand pochoir, nécessitant 3 jours de confection et des semaines ensuite de mise en œuvre, «ce qui donne une idée de l'ampleur du travail réalisé par Étienne Jouy» dont la peinture est à rapprocher de celle d'Hippolyte Flandrin selon Anne-Claire Hauduroy. «Des décors aussi complexes sont très rares, y compris dans les monuments historiques», ajoute la conservatrice.

Sans toutefois subir le sort de celles de la chapelle du collège Saint-Laurent à Lagny qui ont été quasi-intégralement recouvertes de blanc, les peintures de Gouvernes ont été amplement altérées par le temps. Sans doute à Lagny, le chanoine Jouy, titulaire d'un baccalauréat ès arts obtenu vers 1880, ne maîtrisait-il pas encore bien les méthodes pour peindre sur le plâtre, «ce qui expliquerait pourquoi les couleurs n'ont pas tenu même s'il a manifestement progressé très vite ensuite» suppose Anne-Claire Hauduroy. Cet autodidacte, à qui on doit aussi d'autres peintures, aussi bien en Seine-et-Marne qu'en province, écrira également un grand nombre d'articles sur l'art gothique, ce qui en fera une référence de l'époque.

Une fois les subventions obtenues, un marché public pour la restauration de la salle des Catéchismes est lancé en 2021 par la nouvelle équipe municipale. L'année suivante, les travaux démarrent. L'État, la région, le département et la Fondation du patrimoine



Le mur ouest avant et après restauration (photos Groupement AC HAUDUROY)

participent à 80% au budget de 186 000 euros nécessaire dont 43 000 euros pour les peintures. Maîtres verriers, charpentiers et maçons compagnons du Devoir s'affairent pour restaurer la salle et ses vitraux. En octobre 2022, la restauration des décors peints débute. D'abord, ôter les sels dégagés par l'enduit de plâtre et qui encrassent les murs. « Nous avons testé différentes gommes et solutions aqueuses jusqu'à trouver les plus adaptées pour préserver la peinture », explique la restauratrice. Vient ensuite le temps de consolider la peinture écaillée avec des colles en émulsion et de reprendre par endroits les enduits particulièrement sophistiqués de l'époque : une épaisse couche de plâtre et chaux, un couchis de lamelles de châtaigner enduit d'une couche plus fine de chaux et enfin une très fine couche de plâtre mélangée à une colle animale (de la peau de lapin probablement) : « l'ancêtre des cloisons placoplâtre », résume avec humour Anne-Claire Hauduroy. Ce procédé offrait toutefois un velouté et un mat incomparables à la peinture. L'indispensable préparation du support !

Tutoriel suivant, comment combler toutes les petites anfractuosités et poches du mur : obturez-les une à une d'enduits en coulis et renouvelez jusqu'à épuisement complet du colleur. Outil nécessaire : une grosse seringue de perfusion. Les couches picturales ont ensuite pu être retouchées et

harmonisées. Enfin, un enduit en pâte fine a permis de récupérer les derniers creux. Après 880 heures de travail, le chantier est terminé. Les habitants de la commune qui ont pu voir le résultat en ont été surpris, dans cette salle où certains se rendaient encore au catéchisme jusque dans les années 2000 : « personne ne prêtait attention à ces peintures. Je revois encore les informations paroissiales et affiches pour le pèlerinage à Lourdes collées au mur et le fatras qui y a été entreposé après le départ du dernier abbé, dont une très grande maquette de roulotte », se souvient Yves Mosser.

Le maire Nathalie Tortrat et son équipe souhaitent maintenant faire restaurer une toile conservée enroulée dans l'église et représentant la Cène. Cette œuvre de 5,50 mètres par 2,20 mètres sera raccrochée ensuite dans la salle des Catéchismes dont tout porte à croire que c'était là son emplacement d'origine.

Une belle opération pour le patrimoine local et une expérience précieuse : les chantiers de restauration lancés par les collectivités permettent à la filière de l'entretien du patrimoine d'acquiescer un savoir-faire sans cess



Groupement AC HAUDUROY

GONDOIRE QUIZ

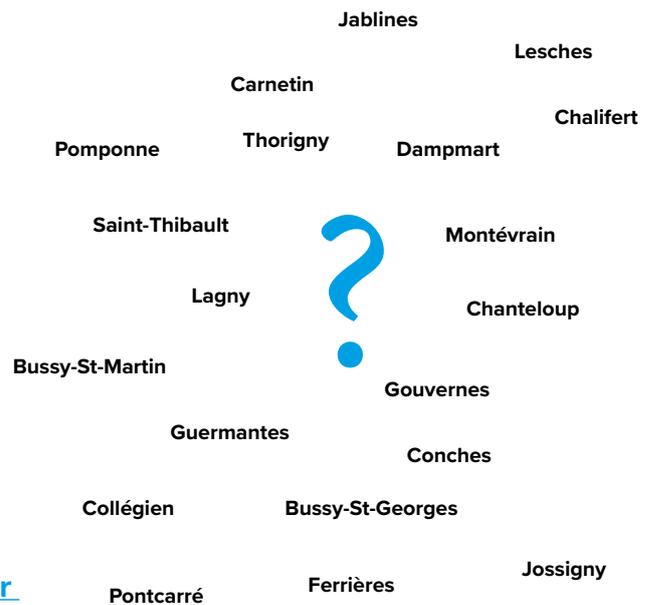
De quelles communes s'agit-il ?

1) La promenade de la Dhuis, qui va jusqu'au Raincy, y débute.

2) Saint-Furcy y aurait fait jaillir l'eau

3) Le cerf sika orne son blason

Envoyez vos réponses à hebdo@marneetgondoire.fr
ou par SMS au 06 86 66 36 32



Réponses du dernier numéro

1) En 1918, dans son château, Clemenceau, Foch, Pétain et Gouraud élaborèrent les plans victorieux de la seconde bataille de la Marne avec les généraux anglais et américains : **Pomponne**

Félicitations à Corinne Dechaume et à Michèle Petitot qui a mentionné Bombon, réponse avérée également.

2) En 1698, Paulain Prondre fait appel aux plus grands noms pour redonner sa splendeur au château. L'aménagement du parc est confié à André Le Nôtre, alors que les deux perrons sont signés Jules Hardouin-Mansart : **Guermantès**

3) Depuis 1996, une ancienne ferme, acquise par Fouché après la révolution, y est inscrite au titre des monuments historiques et a donné plus récemment son nom à un parc : **Bussy-Saint-Georges (la ferme du Génitoy)**

Félicitations à Corinne Dechaume et Michèle Petitot pour les questions 2 et 3.



Cascades du château de Pomponne



Le château de Guermantès



Le château dans le domaine du Génitoy

Une forêt à Bussy-Saint-Georges

À Bussy-Saint-Georges, la ville et Epamarne ne plantent rien moins qu'une forêt en entrée de ville, pour faire écran entre les habitations et l'autoroute. Les premiers arbres sont arrivés cette semaine. Ce massif, qui sera finalisé en 2025 pour l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire juste à côté, comprendra des essences indigènes : chêne pédonculé, frêne, peuplier tremble, orme champêtre, érable sycomore, saule blanc, aulne. Au total, 700 sujets seront plantés sur 9300 m². À l'issue de la seconde phase, ce seront 4 000 arbres qui peupleront ce bois. Des noues et dépressions sont prévues pour la gestion des eaux pluviales ainsi que des haies le long des cheminements piétons et cyclables.



Mairie de Bussy-St-Georges

OÙ EST-CE ?

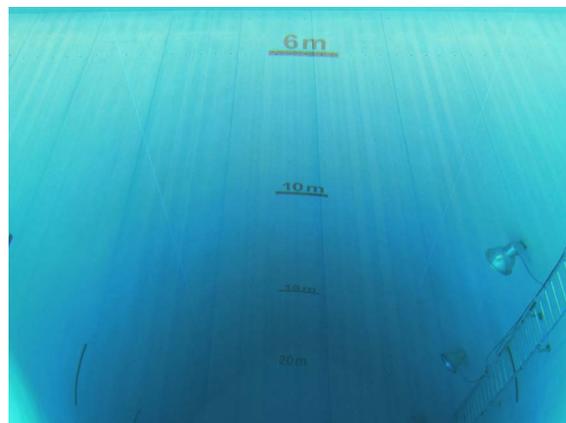
Dans quelle commune a été prise cette photo ? (commune citée récemment dans ce jeu)

Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondaire.fr ou par SMS au 06 86 66 36 32



P

Réponse du dernier numéro :



P

Hervé Denizo - 11 fév. 01:04

Il s'agit de la fosse de plongée de 20 m du centre aquatique de Lagny-sur-Marne

Bravo Hervé ! Il s'agit bien de la fosse de plongée ouverte par Marne et Gondoire au centre aquatique en 2013. Félicitations également à Cyril Bouquet, Caroline Leroy, Corinne Dechaume, Jean-Claude Dorier et Yves Bouquet.